



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de LA BOISSIERE DES LANDES, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Michel CHADENEAU, Maire.

Date de Convocation : 7 septembre 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 13

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 14

Présents : Michel CHADENEAU, Christian VALERY, Tanguy BEIGNON, Béatrice NICOLAIZEAU, Baptiste GIRAudeau, Mathilde PIGNON, Laurent SUET, Bernard LEFORT, Caroline SICARD, Sophie FAUCONNIER, Pierre-Yves SOREL, Amélie MASSONNEAU, Sylvain ROCHEREAU,

Absents représentés : Leslie-Anne BRAUD a donné pouvoir à Laurent SUET,

Absents excusés : Monique POIRAUD.

Secrétaire : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Laurent SUET est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

62/2026 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE – approuvé à l'unanimité

63/2026 CONVENTION DEFINISSANT LES MODALITES DE LA PRESTATION "PAIE A FAÇON » ASSUREE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE – approuvé à l'unanimité

64/2026 CONVENTION A LA PRESTATION « MISSIONS TEMPORAIRES » DU CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE – approuvé à l'unanimité

65/2026 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE D'UN AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL – approuvé à l'unanimité

66/2026 INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION – approuvé à l'unanimité

67/2026 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION – approuvé à l'unanimité

68/2026 DECISION MODIFICATIVE 1 – BUDGET COMMUNAL 2026 – approuvé à l'unanimité

69/2026 INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES 2026 – approuvé à l'unanimité

70/2026 VENTE DE REPAS A L'ASSOCIATION MAM'AISON D'EVEIL DE LA BOISSIERE DES LANDES – approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Michel CHADENEAU.

